



Maison de Quartier *de Wazemmes*

Projet Pédagogique des Accueils Collectifs de Mineurs

3-5 ans

Les petits futés & Les petits dégourdis



Du 07/09/2022 au 05/07/2023

Nos Accueils de Collectifs de Mineurs s’ancrent dans une optique héritée de l’éducation populaire. Notre volonté est « d’assurer à chaque enfant, dans une démarche complémentaire à la sphère familiale et à l’école, un espace ludique et éducatif favorable à leur épanouissement, à leur cheminement vers l’autonomie et vers leur intégration dans la société. »

C’est ainsi, selon les valeurs de la Maison de quartier de Wazemmes et ses priorités éducatives que nous construisons notre projet pédagogique. Tout au long de l’année les objectifs pédagogiques sont développés par l’équipe d’animation autour de plusieurs axes, pour que les activités proposées aient du sens et soient bien approfondies.

Sommaire

- I. Présentation de la structure et les modalités d'accueil – p4**
- II. Les objectifs pédagogiques – p5**
- III. Projet de fonctionnement de l'ACM– p6**
 - 1. Journée type en ACM 3-5 ans – p6
 - 2. Les locaux et les équipements à disposition du groupe 3-5 ans – p8
 - 3. Organisation de l'infirmierie – p9
 - 4. Gestion du culte et des régimes alimentaires – p9
 - 5. Fonctionnement de la vie quotidienne – p9
 - 6. Fonctionnement de la vie collective – p10
- IV. Les rôles et fonctionnement de l'équipe pédagogique – p11**
 - 1. Présentation de l'équipe pédagogique – p11
 - 2. Horaires de travail et pauses – p11
 - 3. Le rôle de l'animateur – p12
 - 4. Le rôle de la direction – p13
 - 5. L'évaluation – p13
- V. Les activités – p14**
 - 1. Le fonctionnement des activités – p14
 - 2. Les sorties – p14

Présentation de la structure et des modalités d'accueil

Les valeurs de la MQW :



Michel MASCLEF
Président



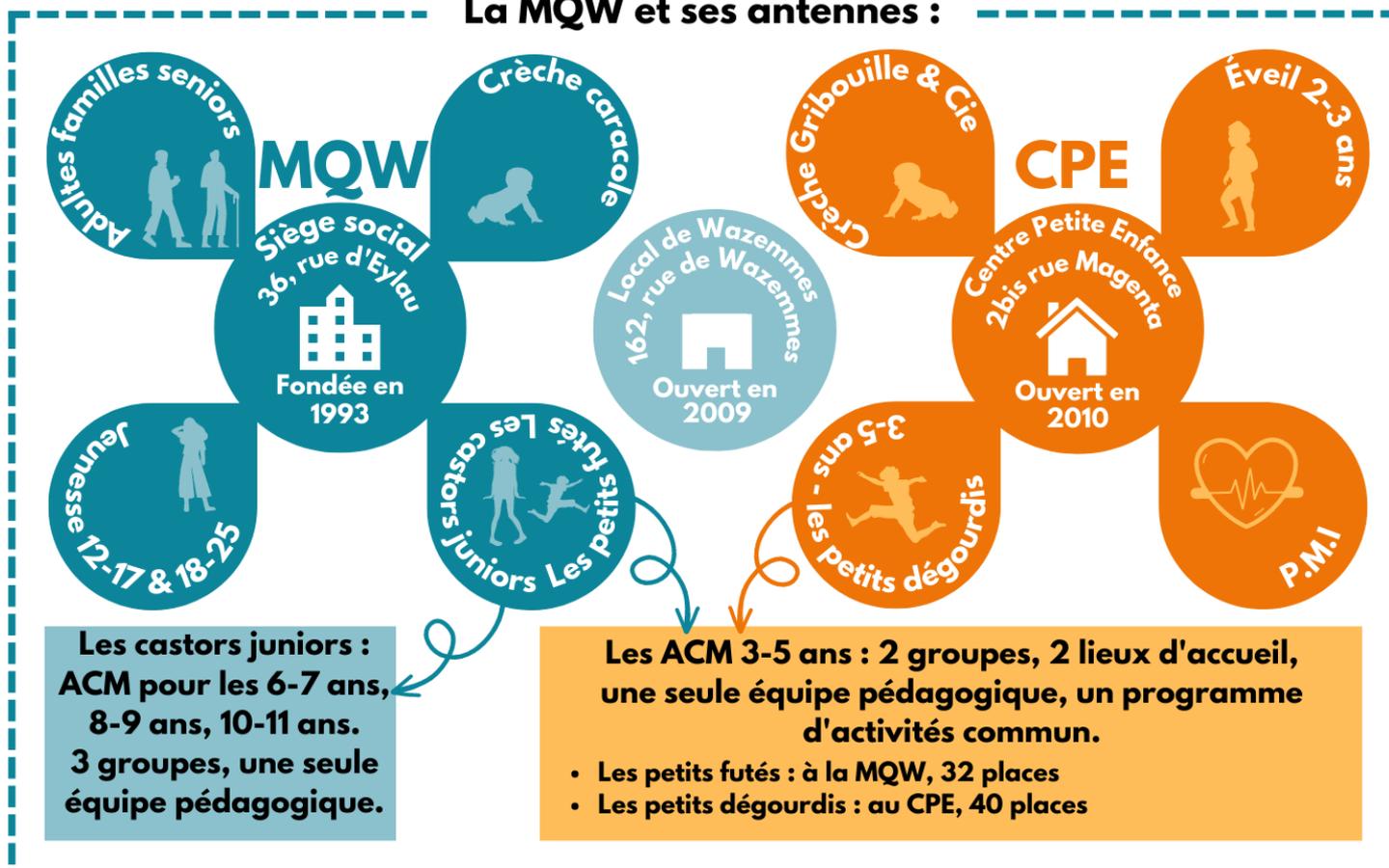
Céline MAJOT
Directrice

Développer et animer le lien social

Favoriser le partage et la mixité sociale, culturelle et inter-générationnelle

Promouvoir l'accès à la culture et à la citoyenneté pour tous et pour tout âge

La MQW et ses antennes :



Horaires
8h - 17h30



Inscriptions possibles en demi-journées avec ou sans repas ou en journée complète. Une réservation en demi-journée pourra être annulée en cas de forte demande pour permettre une inscription en journée complète.

Nos thématiques pédagogiques :

Socialisation,
autonomie et vie
en collectivité

Pratiques
artistiques et
culturelles

Éducation à
l'environnement et
éco-citoyenneté

II. Les objectifs pédagogiques

Pour répondre à ces thématiques pédagogiques, les activités devront répondre à plusieurs objectifs :

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Moyens
Favoriser l' autonomie de l' enfant dans les temps de la vie quotidienne	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir gérer ses affaires personnelles • S'impliquer dans le nettoyage et le rangement de la salle • Apprendre à se laver les mains correctement 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à disposition de casiers individuels • Mise en place de signalétiques visuelles pour mieux ranger et trier • Missionner les enfants sur des temps de rangement et nettoyage : mise à disposition de matériel adapté
Encourager l' ouverture culturelle	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre aux enfants d'accéder à l'offre culturelle locale • Faire vivre aux enfants des expériences culturelles enrichissantes au travers d'activités variées • Amener les enfants à s'exprimer et à verbaliser autour de leurs expériences culturelles 	<ul style="list-style-type: none"> • Sorties dans les centres culturels et artistiques de proximité • Activités manuelles et artistiques favorisant l'expression libre • Activités manuelles et artistiques autour de la découverte de techniques et d'artistes • Activités d'expression corporelles, musicales
Sensibiliser les enfants aux thématiques écocitoyennes	<ul style="list-style-type: none"> • Participer à des activités autour de l'environnement • Savoir trier les déchets • Faire attention à l'utilisation de l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'activités autour de l'environnement « j'aime ma planète » • Mise en place d'activités autour des animaux • Mettre l'accent sur le tri des déchets : solliciter les enfants par des questions lors des temps de vie quotidienne, lors du goûter, du repas. • Lors du passage aux toilettes/lavage des mains, mettre l'accent sur l'utilisation de l'eau et sensibiliser au gaspillage • Prendre les transports en commun lors des sorties : sensibilisation des enfants aux pratiques écoresponsables et aux mobilités douces

III. Projet de fonctionnement

1 Journée type en ACM 3-5 ans

Résumé d'une journée-type 3-5 ans :

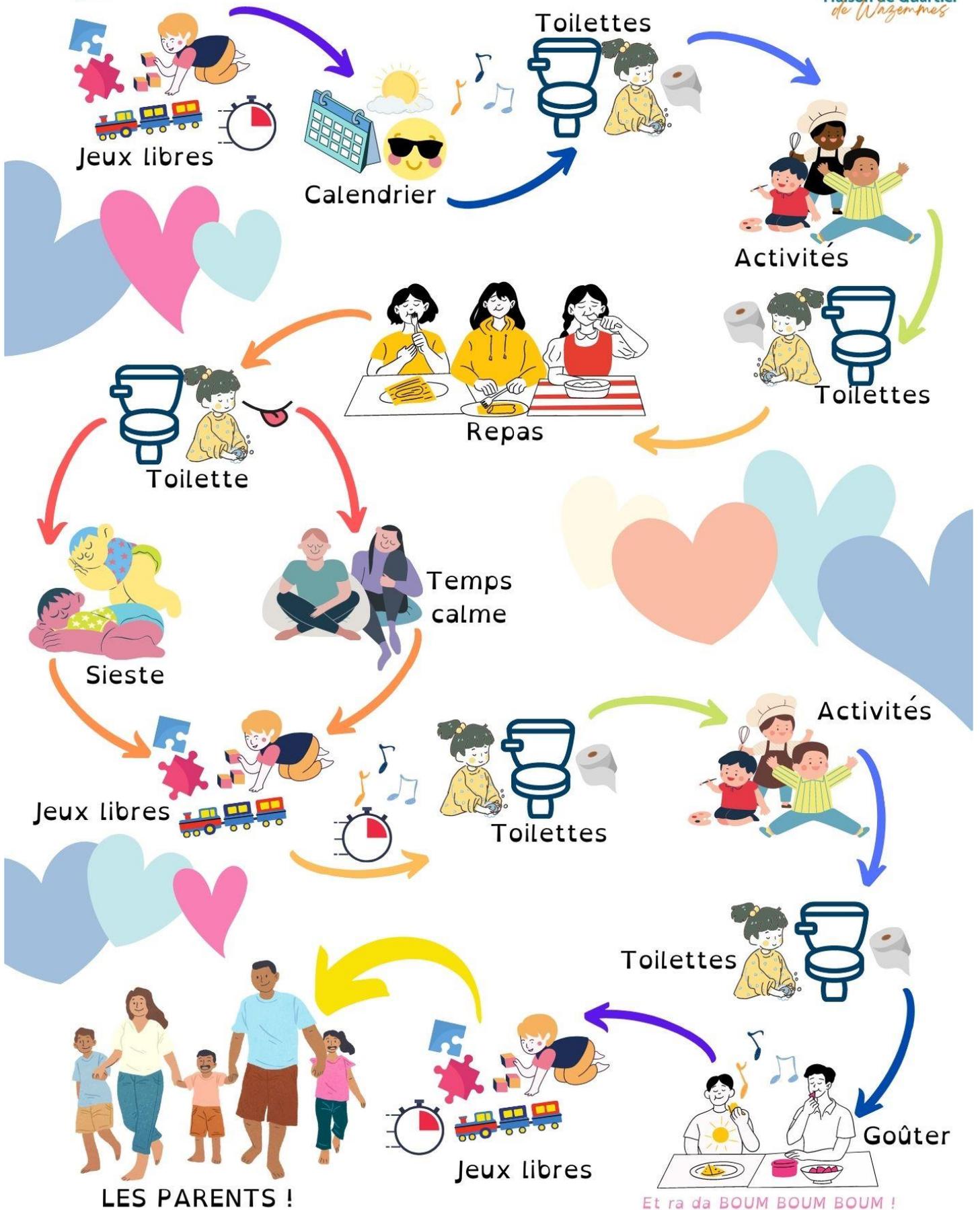
- De 8h00 à 9h30 : Accueil échelonné des enfants avec vérification des présences, temps d'échange avec les parents et temps de jeux libre avec puzzles, lecture, jeux d'imitation, dessins etc...ou/et activité proposée par l'animateur
- De 9h30 à 10h : rituels de rangement, passage aux toilettes, calendrier avec explication de la matinée, chants et jeux d'attente.
- De 10h00 à 11h00 : Activité(s)
- De 11h00 à 11h30 : Rangements et passage aux toilettes
- De 11h30 à 12h30 : Repas
- De 12h30 à 13h30 : temps calme ou sieste selon les besoins des enfants.
- De 13h30 à 14h00 : accueil échelonné des enfants qui viennent seulement l'après-midi
- Jusqu'à 14h30 : Jeux libres de l'après-midi
- De 14h30 à 15h00 : rituels de rangement, passage aux toilettes, présentation des activités de l'après-midi, chants et jeux d'attente.
- De 15h00 à 16h00 : Activité(s)
- De 16h00 à 16h30 : Rangements et passage aux toilettes
- De 16h30 à 17h00 : goûter
- De 17h00 à 17h30 : jeux libres et départ échelonné des enfants

Voir page suivante : document présentant une journée aux centres, à destination des enfants.

Voir annexes n°1 pour le détail de la journée-type.

Best DAY ever!

Notre journée au centre



2 Les locaux et les équipements à disposition du groupe 3-5 ans

2.1.1 les locaux de la MQW :

- Une salle polyvalente au RDC,
- Un sas avec porte-manteaux devant la salle d'activités,
- Une salle d'activité « Bouton d'or » au deuxième étage avec mezzanine,
- Une cuisine au deuxième étage,
- Une salle d'activité « coquillage » au deuxième étage,
- Une salle de motricité « Bambou » au deuxième étage (pour le sport et la sieste),
- Une salle informatique,
- Une salle de pause (pour les animateurs),
- Une réserve de matériel (non accessible aux enfants),
- Des sanitaires à chaque étage.

2.1.2 Les locaux au CPE :

- Une salle d'activités,
- Une salle « intermédiaire »,
- Une salle de sieste et motricité,
- Une cuisine (non accessible aux enfants),
- Des sanitaires enfant,
- Des sanitaires Adultes,
- Un hall d'accueil avec porte-manteaux,
- Une cour intérieure accessible depuis le hall.

2.2 Les équipements à disponibilité :

- Équipements intérieurs : Micro-onde, ordinateurs, projecteurs, enceintes, réfrigérateurs, matériels sportifs...
- Équipements extérieurs : Petite cour extérieure, cour intérieure,
- Équipements extérieurs à proximité : Salle de sport J. Auriol, établissements culturels (CAPAV, médiathèque, maison folie), square de jeux rue Jules Guesde.

3 Organisation de l'infirmierie

Il y a, pour le groupe 3-5 ans MQW, 1 sac avec pharmacie complète ainsi que deux sacs « banane » avec petite pharmacie.

Il y a, pour le groupe 3-5 ans CPE, 1 sac avec pharmacie complète ainsi que trois sacs « banane » avec petite pharmacie.

Dans chacun des contenants il y a un carnet d'infirmierie tenu à jour par les animateurs à chaque fois que la pharmacie est utilisée (vérification régulière par l'équipe afin de mettre à jour le contenu des trousse).

4 Gestion du culte et des régimes alimentaires

Chaque enfant pourra pratiquer/croire en une religion dans le respect de la laïcité et des croyances de chacun.

Les régimes alimentaires sont précisés par la famille sur la fiche d'inscription de l'enfant. Ils peuvent choisir entre « sans régime particulier », « sans porc » ou « végétarien ». Les animateurs, ayant connaissance de ce régime sur la fiche de présence, servent les repas en adaptant leur contenu pour chaque enfant. Les repas sont livrés par le prestataire API (Lys Restauration) et proposent chaque jour un menu « avec viande » et « sans viande ».

Les allergies alimentaires et PAI pourront être précisés sur la fiche d'inscription et affichés dans les salles.

5 Fonctionnement de la vie quotidienne

Par rapport à nos objectifs, nous mettons en avant des temps pour que les enfants prennent leur place dans la vie quotidienne :

- Les enfants participent au rangement de la salle et aux activités tout au long de la journée.
- Durant les temps de repas comme du goûter ; les enfants sont réunis dans leurs salles respectives. Ces temps leur permettront de partager, de communiquer entre eux. Le repas est un temps calme et de détente, c'est le moment où l'enfant recharge son capital d'énergie. Les animateurs incitent les enfants à manger de tout (selon leur régime alimentaire) ou du moins essayer. Ils poussent les enfants à se servir des couverts et à se tenir correctement à table.
- Les temps de jeux libres : les enfants ont le droit à plusieurs temps de jeux libres dans la journée dans les espaces intérieurs ou extérieurs pour

pouvoir jouer entre eux avec ou sans les animateurs. Ces temps peuvent permettre aux enfants de se socialiser, d'exercer leur motricité fine, de s'épanouir.

Voir annexes n°1 pour le détail de la journée-type.

6 Fonctionnement de la vie collective

Les deux groupes se composent de 40 enfants au maximum pour le groupe du CPE et de maximum 32 enfants pour le groupe des 3-5 ans de la MQW. La vie collective est importante, elle sera abordée dès le premier jour à travers des rituels mis en place par l'équipe d'animation tout au long de la journée. Il est important d'expliquer les règles de conduites aux enfants et de refaire des points au long de l'année pour permettre le bon fonctionnement du groupe.

Des activités seront mises en place afin de souder les enfants entre eux, favoriser leur socialisation et les impliquer dans la vie du groupe. Les temps hors activités permettent aux enfants de se retrouver entre eux selon les affinités et ces temps permettent aux animateurs d'évaluer les relations des enfants entre eux.

IV. Les rôles de l'équipe pédagogique

1. Présentation de l'équipe pédagogique :

Direction :

- Directeur (et assistant sanitaire) : Raphaël DESQUILBET – BPJEPS LTP¹
- Directrice Adjointe : Chloé PLACE – BPJEPS LTP

Equipe MQW :

- Emeline SPEELMAN – BPJEPS LTP & CAP² Petite enfance
- Cathy LENOIR - BAFA³
- Anaïs DELHAYE – BPJEPS LTP
- Romane MARTIN – BPJEPS LTP stagiaire

Equipe CPE :

- Référente : Chloé PLACE – BPJEPS LTP
- Sabine MENEZ – BAFA
- Pauline VINCENT – DEME⁴ & Licence 3 en Sciences de l'Éducation
- Sarah AAZANI - BAFA
- Louis LANNOY – BPJEPS LTP stagiaire

2. Horaires de travail et pauses

Les animateurs auront chacun un planning horaire selon leur type de contrat dans la structure et les effectifs prévisionnels d'enfants. Ce planning est donné en amont et il peut être modifiable. Un animateur qui ne travaille pas toute la journée doit rester disponible au cas où il y a une absence, ou pour du renfort.

Chaque animateur prendra une pause d'1h : de 11h30 à 12h30 ou de 12h30 à 13h30 pour permettre une gestion du repas et du temps calme/sieste en roulement. Un animateur ne peut dépasser six heures de travail sans avoir eu une pause selon le code du travail. Néanmoins dans la journée si un animateur ressent le besoin de prendre une petite pause, il le peut en communiquant d'abord avec ses collègues et si l'activité le permet. Les fumeurs et les non-fumeurs ont les

¹ BPJEPS LTP : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et des Sports, spécialisation Loisirs Tous Publics

² CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle

³ BAFA : Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur

⁴ DEME : Diplôme de Moniteur-Éducateur

mêmes droits, le fumeur n'abuse pas de temps de pause pour fumer. Il veille à ne pas être à la vue des enfants pendant ce temps de détente.

La pause peut être prise dans la salle de pause qui se situe au troisième étage de la MQW à côté de la salle de matériel. Un micro-onde est disponible ainsi qu'un frigo pour stocker un repas apporté (il ne peut pas être stocké dans les frigos des repas et goûters des enfants). Au CPE, la pause peut être prise dans la cuisine.

3. Le rôle de l'animateur

Le rôle de l'animateur est avant tout de veiller à la sécurité physique, affective et morale des enfants. L'animateur doit valoriser les enfants et le groupe, il vise au respect d'autrui et du matériel. Il préserve le climat de convivialité qu'il aura préalablement concouru à instaurer et veille à ce qu'aucun enfant ne se sente isolé du groupe.

Le type de relation avec les enfants et les familles est avant tout une relation de communication, d'information, d'entraide, de confiance et de sécurité.

L'animateur veillera à adapter son attitude et son langage selon les situations et à la tranche d'âge des enfants.

L'animateur sera capable de créer et animer les activités du programme et pourra improviser des activités à la demande des enfants et selon la situation.

L'animateur veille à remplir la fiche de présence et à compter régulièrement le nombre d'enfants.

La ponctualité, le respect et la communication sont des qualités requises pour le bon fonctionnement et la bonne entente dans l'équipe pédagogique. Si retard ou absence il y a, il veille à prévenir ses collègues et la direction afin que ceux-ci puissent s'organiser pendant son absence. Toute absence doit être justifiée par un document officiel.

L'équipe pédagogique au complet doit veiller au respect de la laïcité au sein de la structure, aucun signe religieux ostentatoire ne sera admis.

Enfin, l'animateur n'utilisera pas son téléphone pendant le temps de travail, seulement en cas de nécessité ou pour les besoins d'une activité ou de communication avec l'équipe.

Par ailleurs et pour résumer, l'animateur doit respecter les points suivants :

1. **Être un modèle pour les enfants** (adopter une posture professionnelle en adaptant son attitude et son langage, et en respectant cette charte).
2. **Être clean et sobre** – drogue et alcool interdits au centre.
3. **Être ponctuel et prévenir en cas de retard ou absence.**
4. **Utiliser son téléphone uniquement pour urgences ou besoins de l'activité** - Tout ce qui est personnel ne doit pas interférer avec les temps professionnels. Réseaux sociaux interdits avec les enfants.
5. **Communiquer pour ne pas se contredire** – se concerter avec les collègues pour prendre une pause et prévenir lorsqu'on quitte une salle.
6. **Les enfants ont besoin de rituels, il faut les respecter.**
7. **Veiller à ce que chaque animateur soit réparti dans l'espace de façon à ne laisser aucun angle mort.**
8. **Fumer hors de vue des enfants.**
9. **Préparer le matériel à l'avance** – le ranger à sa place à la fin de l'activité – impliquer les enfants, si possible.

En cas de non-respect de ces règles, et selon leur gravité, les manquements pourront être transmis à la direction de l'ACM voire de la structure et pourront aboutir à des sanctions (d'un avertissement à une mise à pied).

Un document détaillant les attendus d'un animateur 3-5 ans est disponible en annexes (N°2).

4. Le rôle de la direction

La direction veille à la formation de ses animateurs, se doit d'être disponible et de proposer des outils de formation qui répondent aux besoins des animateurs.

Elle mettra en place des temps de réunions afin de faire des régulations si besoin, de communiquer et de s'entretenir avec les animateurs pour savoir où ils en sont et les évaluer.

La direction veille au bon déroulement de l'ACM, la gestion de l'équipe, l'application et l'évaluation du projet pédagogique.

La direction et l'équipe d'animation travaillent ensemble sur le projet pédagogique et les activités, ils établissent ensemble un cadre sur lequel tout le monde s'aligne afin de répondre aux objectifs.

5.L'Évaluation

Afin d'évoluer et de progresser dans nos pratiques professionnelles, l'équipe pédagogique évaluera ses pratiques, en début, pendant et à la fin de chaque période. L'auto-évaluation sera faite à l'écrit sous forme de tableau et sera discutée à l'oral avec l'équipe de direction et les animateurs. Chacun recevra également un bilan par mail.

Voir en annexes N°3.

V. Les Activités

1.Le fonctionnement des activités

Le directeur et son adjointe choisissent les activités en concertation avec l'équipe pour concevoir le programme d'animation. En outre, c'est le directeur ou son adjointe qui s'occupe des devis, des réservations et des transports. Ils communiquent à l'équipe les horaires et modalités.

2.Les sorties

Le directeur et son adjointe choisissent les sorties en concertation avec l'équipe : elles sont sélectionnées selon des critères d'intérêt pédagogique et/ou de divertissement, de proximité et budgétaires.

Les parents inscrivent leurs enfants aux sorties auprès des animateurs sur le terrain : cela leur permet d'orienter le choix des parents (et des enfants) vers une sortie adaptée à l'âge de l'enfant, ses capacités à marcher, sa taille, et autres critères utiles. Le prérequis pour s'inscrire à une sortie est que l'enfant doit d'abord avoir été inscrit à la journée de centre de loisirs à la date correspondante, et doit faire preuve d'assiduité aux centres : cela nous permet d'inscrire l'enfant dans une démarche de progression au regard du projet pédagogique et de ne pas nous positionner en tant qu'agence de sorties de consommation.

« Rien n'est plus important que de bâtir un monde dans lequel tous nos enfants auront la possibilité de réaliser pleinement leur potentiel et de grandir en bonne santé, dans la paix et la dignité. »

Koffi A. Annan, secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies

Retrouvez ce projet pédagogique et ses annexes sur nos réseaux et sur le site internet de la Maison de Quartier de Wazemmes :

[CLIQUEZ ICI](#)



